

Aux Secrétaires des Associations Sportives
ayant des participants aux championnats
d'Académie d'**AVIRON INDOOR**
S/C DE M. LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Arnaud BIDEL
Directeur Régional UNSS Normandie
Site de Caen

Caen, le 15/12/23



Objet : **AVIRON INDOOR** – Championnat d'académie
- Collège et lycées par équipe excellence
Dossier : AB/IG/AVIRON INDOOR/12/2023
Suivi par : Ingrid GAM

Date	MERCREDI 20 DECEMBRE 2023
Lieu	Gymnase Henri Brunet - CAEN
Horaires	De 13h00 à 17h00
Affiche de l'évènement	Pour télécharger l'affiche cliquez sur ce lien.

CHAMPIONNAT ACADÉMIQUE		
Activité	Catégorie	Composition des équipes
AVIRON INDOOR	COLLÈGES EXCELLENCE	B3/M1/M2/C1 Une équipe = 8 concurrents Une équipe obligatoirement mixte comprend 2 équipages composés de 4 concurrents chacun, soit : UN équipage de 4 Garçons + UN équipage de 4 Filles
	COLLÈGES SPORT PARTAGÉ COGNITIF	Une équipe = 4 concurrents Pour les élèves en situation de handicap : B, M, C ; Possibilité d'avoir 1 J1 au maximum dans l'équipe. Pour les élèves valides : B, M, C1. 4 compétiteurs = 2 élèves en situation de handicap (Reconnaissance MDPH, classé UNSS en C1, C2, C3, C4 ou C5) associés à 2 élèves valides. Mixité : 1 fille minimum par équipe
	COLLÈGES SPORT PARTAGÉ MOTEUR	Une équipe = 4 concurrents Pour les élèves en situation de handicap : B, M, C ; Possibilité d'avoir 1 J1 au maximum dans l'équipe. Pour les élèves valides : B, M, C1. 4 compétiteurs, dont au minimum 1 élève en situation de handicap (Reconnaissance MDPH. Classé UNSS en C1, C2, C3, C4 ou C5). Mixité : 1 fille minimum par équipe
	LYCÉE EXCELLENCE	M2/C1/C2/J1/J2/S1 possible en LP Une équipe = 8 concurrents Une équipe comprend 2 équipages composés de 4 concurrents chacun, Soit : UN équipage de 4 Garçons + UN équipage

		<p>de 4 Filles Soit : DEUX équipages de 4 Garçons chacun Soit : DEUX équipages de 4 Filles chacun Précision pour les LP : mixité possible, au sein d'UN même équipage mais classé en garçons.</p>
	LYCÉE SPORT PARTAGÉ COGNITIF	<p>Une équipe = 4 concurrents Pour les élèves en situation de handicap et les élèves valides : M2, C, J, S. 4 compétiteurs = 2 élèves en situation de handicap (Reconnaissance MDPH, classé UNSS en C1, C2, C3, C4 ou C5) associés à 2 élèves valides. Mixité : 1 fille minimum par équipe</p>
	LYCÉE SPORT PARTAGÉ MOTEUR	<p>Une équipe = 4 concurrents Pour les élèves en situation de handicap et les élèves valides : M2, C, J, S. 4 compétiteurs, dont au minimum 1 élève en situation de handicap (Reconnaissance MDPH. Classé UNSS en C1, C2, C3, C4 ou C5). Mixité : 1 fille minimum par équipe</p>

PROGRAMME DE LA COMPÉTITION

LE PROGRAMME VOUS SERA COMMUNIQUÉ DANS LA JOURNÉE DE
MARDI 19 DÉCEMBRE 2023

QUALIFICATIF AU CHAMPIONNAT DE FRANCE

COL/SPORT PARTAGÉ ET PAR ÉQUIPE EXCELLENCE
Du 02 au 03 Février 2024 – Paris (PARIS)

LYC/SPORT PARTAGÉ ET PAR ÉQUIPE EXCELLENCE
Du 02 au 03 Février 2024 – Paris (PARIS)

FICHE TECHNIQUE

RESPONSABLES DU CHAMPIONNAT		
Responsable compétition	Arnaud BIDEL 06 77 29 18 68	UNSS Caen arnaud.bidel@unss.org
Responsable organisation	Antoine BELTRAMELLO 06 61 77 53 48	Ligue d'aviron antoine.beltramello@ffaviron.fr
Responsable jeunes officiels et Sport Partagé	Laure Pelletier 06 16 12 62 40	Professeur d'EPS laure.pelletier@ac-normandie.fr

COMPÉTITION		
Salles et installation	Gymnase Henri Brunet 39 Bis Av. du Six Juin	CAEN
Déroulement	13H00 13h30 – 14h00 17h00	Accueil Début de la compétition Fin de la compétition
Formule de compétition	COLLEGES et LYCEES excellence	2 épreuves : 1/ 1000 m à 4 rameurs 2/ 2000 m en Relais (4x500)
	COLLEGES et LYCEES sport partagé moteur	2 épreuves : 1/ 500 m à 4 (les rameurs sont côte à côte et le bateau avance à la moyenne des 4). 2/ Cas n°1 : Sans rameur en fauteuil nécessitant un matériel spécial = relais 4x500m. Cas n°2 : Elève en fauteuil ou nécessitant l'installation de matériel particulier = 3' à 4
	COLLEGES et LYCEES sport partagé cognitif	2 épreuves : 1/ 500 m à 4 : les rameurs sont côte à côte et le bateau avance à la moyenne des 4. 2/ Relais 2000 m : 4 x 500 m.
Précisions réglementaires	Fiche sport nationale Règlement UNSS	
Jeune arbitre	Jeune arbitre départemental	Obligatoire et non compétiteur
Jeune coach	Jeune coach départemental	Obligatoire et intégré à l'équipe
Finances	Pour les collèges, vous devez suivre les consignes habituelles de votre service départemental. Pour les lycées, vous devez adresser vos factures au service régional avec le bordereau d'accompagnement que vous pouvez récupérer en cliquant sur ce lien .	

CHAMPIONNAT ACADÉMIQUE D'AVIRON INDOOR

CAEN

20/12/2023

Équipes inscrites

ÉQUIPES QUALIFIÉES

	ETABLISSEMENTS	ETABLISSEMENTS
CALVADOS	COLLÈGES	LYCÉES
	- 05070 COL Léopold Sédar Senghor – IFS	- 05033 LYC PRO Camille Claudel – CAEN
	SPORT PARTAGÉ COGNITIF	SPORT PARTAGÉ MOTEUR
	- 05191 E.R.E.A Yvonne Guégan 1 – HEROUVILLE ST CLAIR - 05191 E.R.E.A Yvonne Guégan 2 – HEROUVILLE ST CLAIR - 05032 LYC PRO Victor Lépine – CAEN/ 05633 I.M. PRO - DÉMOUVILLE - 05033 LYC PRO Camille Claudel – CAEN	- 05634 IME A.P.F François Xavier FALALA 1/05191 E.R.E.A Yvonne Guégan – HEROUVILLE ST CLAIR - 05634 IME A.P.F François Xavier FALALA 2/05191 E.R.E.A Yvonne Guégan – HEROUVILLE ST CLAIR - 05634 IME A.P.F François Xavier FALALA 3/05191 E.R.E.A Yvonne Guégan – HEROUVILLE ST CLAIR
SEINE MARITIME	COLLÈGES	LYCÉES
	- 023176 COL Descartes 1 – LE HAVRE - 023176 COL Descartes 2 – LE HAVRE - 023176 COL Descartes 3 – LE HAVRE	
	SPORT PARTAGÉ COGNITIF/MOTEUR ?	SPORT PARTAGÉ
	- 023176 COL Descartes 1 – LE HAVRE	

RECTORAT

168, rue Caponière - B.P. 46184

14061 CAEN CÉDEX

Tél. 02 50 10 14 92 | Mel : sr-caen@unss.org

www.unss.ac-caen.fr | www.unss.org